

## FR Garantie - Produits Pressalit Care

Pressalit Care s'engage à remédier à tout vice de matériau et de fabrication pendant une période de 3 respectivement 5 ans à partir de la date de facturation. Que ce soit 3 ou 5 ans est spécifié sur la fiche technique pour chaque produit.

Toute remise en état du produit sous garantie ne peut avoir lieu qu'en accord avec Pressalit Care. L'acheteur doit, à ses risques et périls, déposer ou renvoyer le produit chez le revendeur ou directement chez Pressalit A/S au Danemark. La documentation d'achat doit être jointe. Une fois le produit remis en état, Pressalit Care assume les risques de sa réexpédition.

La garantie ne comprend pas des vices et des dommages qui sont apparus directement ou indirectement par usure normale, manipulation incorrecte, abus, mauvais entretien, usage de produits d'entretien inadaptes, faux montage ou démontage. En général la garantie ne comprend pas des vices et des dommages qui ne sont pas causés par des vices de matière ou de fabrication. La garantie ne s'étend pas aux dommages secondaires c'est-à-dire aux dégâts que le produit causerait dans le cas d'un accident éventuel.



[www.pressalit.com](http://www.pressalit.com)

Pressalit A/S  
Pressalitsej 1  
DK-8680 Ry  
Tel. +45 8788 8777  
Fax +45 8788 8669  
E-mail [pressalit@pressalit.com](mailto:pressalit@pressalit.com)